FICHE PROJET LEADER
HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique de la Maison de sports et loisirs
MAÎTRE D'OUVRAGE	Nom de la structure demandeuse : Commune d'Yssingeaux Statut juridique : Commune, Collectivité locale, statut public Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants) : 96 ETP salariés – Budget annuel de 17 328 M € - 7 345 habitants Représentant légal : Mr Arthur LIOGIER, Maire Adresse : Place Charles de Gaulle, 43 200 YSSINGEAUX Téléphone : 04.71.65.73.40 Adresse e-mail : dgs@yssingeaux.fr Numéro SIRET : 214 302 689 00010 Numéro TVA : FR 33214302689 Numéro Dossier PDA : 00265190
OBJECTIFS	- Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
LOCALISATION DU PROJET	26 Avenue du 8 Mai 1945, Commune d'Yssingeaux, Communauté de communes des Sucs
DESCRIPTION	La commune d'Yssingeaux est située sur le territoire de la Communauté de communes des Sucs au sein de la Jeune Loire. La commune d'Yssingeaux a développé depuis 2011 un réseau de chaleur urbain, utilisant principalement le bois local comme énergie et permettant de connecter quasiment l'ensemble des bâtiments publics. Une étude énergétique a été réalisée sur le bâtiment public et au vu des rapports rendus, et des préconisations indiquées, la commune a ciblé la rénovation thermique de ce local fréquenté pour diverses occasions et par divers utilisateurs. Ce bâtiment construit en 1903, très mal isolé et donc « très énergivore » ne répond pas au plan de sobriété énergétique, des espaces disponibles mal ou pas utilisés, seront réaménagés : des espaces mutualisables pour optimiser le fonctionnement, les occupations et les coûts (énergie, entretien, …) Un espace commun et de « rencontre » pour permettre du lien entre les diverses structures. Les travaux consistent en une rénovation globale de ce bâtiment incluant notamment une amélioration énergétique par les sols, toitures, isolation murs et changements des huisseries visant à réduire les coûts des énergies liés à l'utilisation très fréquente des lieux situés à plus de 850 m d'altitude. La demande de subvention LEADER portera sur les dépenses de Dallage Industriel Thermique & changements des menuiseries extérieures.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 17/10/2024 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2026	
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	**Description**	**Montant HT**
	AMO et Étude thermique	399 489.78 €
	Dallage Industriel	32 124.40 €
	Charpente - Couverture - Étanchéité	414 450.50 €
	Verrière	611 030.60 €
	Menuiseries extérieures alu	123 149.00 €
	Plâtrerie isolation thermique	91 155.70 €
	Ventilation	417 560.00 €
	Eclairage LED	103 080.00 €
	TOTAL	**2 192 039.98 €**
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	***123 149.00 €***

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	**Financeur**	**Montant**	**Etat d'avancement**
	LEADER Haute-Loire	**30 000.00 €**	**Subvention sollicitée**
	Etat (DETR 2026)	24 678.33 €	Arrêté du 11/05/2026
	TOTAL Aides Publiques	**54 678.33 €**	**44 %**
	Autofinancement	68 470.67 €	56 %
	TOTAL Financement	**123 149.00 €**	**100 %**

RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.2

Critères de sélection	**Items de qualification**	**Eléments de réponse Proposition : 90/100**	**Pondération AAP 1.2** ***(Si item validé, la note max est attribuée)***
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	*Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement*	Ces travaux de rénovation thermique permettront à la commune de baisser les charges de fonctionnement en réduisant les factures d'énergie.	**25/25**
	Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg	Ces travaux de rénovation renforcent la position stratégique des services en centre-bourg et donc son attractivité	**10/10**
	Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers	La salle événementielle permet d'avoir une nouvelle offre pour les salons économiques notamment, dans des conditions correctes	**5/5**
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	*Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire*	Ce projet de rénovation thermique de bâtiment public s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du centre bourg de la commune.	**5/5**
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)	*Pas d'éléments repérés*	*0/10*
	Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)	La rénovation thermique de ce bâtiment communal permet de proposer de meilleures conditions d'accueil pour les usagers.	**15/15**
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	*Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,…)*	La réhabilitation de ce bâtiment améliorera sa consommation énergétique et permettra d'économiser les ressources énergétiques du territoire	**10/10**
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	La diminution de la consommation énergétique de ce bâtiment permet de gagner en durabilité.	**10/10**
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Mobilisation d'entreprises locales suite à l'appel d'offres	**10/10**

<table>
<tr><td colspan="2">DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES</td><td>17/10/2024</td><td>RDD PDA</td></tr>
<tr><td rowspan="2">AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE</td><td colspan="2">Date du Comité Consultatif</td><td>14/11/2024</td></tr>
<tr><td colspan="3">- Une décision du Maire a été prise le 10 octobre 2024 pour valider le plan de financement et le lancement de l'opération
- La commune a lancé le marché public le 26 juillet 2024 pour débuter les travaux fin d'année 2024.
- La consultation des entreprises en cours et l'analyse des offres est prévue mi-octobre 2024.</td></tr>
<tr><td colspan="2">PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE</td><td colspan="2">Présélectionné</td></tr>
<tr><td rowspan="2">AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS</td><td colspan="2">Date du Comité des Financeurs</td><td>01/06/2026</td></tr>
<tr><td colspan="3">- La commune d'Yssingeaux a obtenu une aide de la DETR 2026 par le biais d'un arrêté en date du 11/05/2026, d'un montant de 400 000 € sur une base de dépenses de 1 996 067 € soit 24 678.33 € dans le plan de financement LEADER.
- La commune sollicite un fonds de concours de la CC des Sucs à hauteur de 31 309.97 € hors Assiette LEADER.
- La commune sollicite une aide CARSAT 33 397,30 € sur la mutualisation des espaces Senior hors Assiette LEADER.
- La commune a sollicité une aide auprès de la Région à hauteur de 900 000 € sur une assiette de 4 693 369.78 €. Il a été convenu avec les services de la Région d'exclure les dépenses LEADER de la base de dépense régionale.
- Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation en date du 20/07/2026.</td></tr>
<tr><td colspan="3">PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS</td><td>30 000.00 €</td></tr>
<tr><td colspan="3">DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION</td><td>Retenu/Non-retenu</td></tr>
<tr><td colspan="3">NOTE DE SELECTION RETENUE</td><td>/100</td></tr>
</table>